



الجامعة الملكية المغربية لركوب الموج  
ⵜⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵔⵉⵜ  
**Fédération Royale Marocaine de Surf**

**FORMATION DES MONITEURS**  
**Du 13 au 18 Mars, Imi-ouaddar, Agadir**

**COMMUNIQUÉ**  
**DU DÉPARTEMENT TECHNIQUE NATIONAL**

Le Directeur Technique National de la Fédération Royale présente ses compliments et porte à la connaissance des présidents des Associations Sportives Nationales, que dans le cadre du plan d'action technique élaboré par le Département Technique Nationale, visant le renforcement des capacités techniques des ressources humaines rattachées à la direction technique des Associations très actives, affiliées à la FRMS, ainsi qu'en faveur des moniteurs de surf exerçant déjà la mission d'éducateur de surf par expérience, la Direction Technique Nationale organise un stage de formation des moniteurs de type « **Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> Degré** » qui ne ciblera que le tissu associatif affilié à la FRMS et les écoles de surf autorisés.

**Le stage de formation sera diligenté sous :**

- L'encadrement scientifique, technique et sportif de **M. Aziz BOUCHEGUA**, formateur international et sélectionneur marocain, **du 13 au 18 Mars 2023**, à Imiouaddar- Agadir ;
- L'Appui technique de **M.Mohammed KHILAJI**, Directeur Technique National assisté par **l'Équipe Technique fédérale**.

Il importe de signaler que le programme prévu pour cette formation, comprendra des Cours Théoriques, des Notions de Secourisme et des Mises en Situation dans le milieu marin.

**QUOTA/ ASSOCIATION :**

<b><u>ENTITÉ</u></b>	<b><u>Quota / Gratuit</u></b>	<b><u>Quota / Payant</u></b>	<b><u>Plafond</u></b>
<b><u>ASSOCIATIONS AFFILIÉES</u></b>	<b><u>4 moniteurs</u></b>	<b><u>2 moniteurs</u></b>	<b><u>06 moniteurs</u></b>
<b><u>Ecoles de surf autorisés</u></b>	<b><u>Néant</u></b>	<b><u>2 moniteurs</u></b>	<b><u>02 moniteurs</u></b>



الجامعة الملكية المغربية لركوب الموج  
+⊙∆.∪ξ† +.ΧΠ∆.∪† +.∫ΥΟξΘξ† | +⊙∆∆† Η +.ΕΕ.ΙΧξ∪ξ∪  
**Fédération Royale Marocaine de Surf**

## PROGRAMME DE FORMATION

Il est porté à la connaissance des Présidents des Associations, que le programme de la formation se présente comme suit :

### Dimanche 12 Mars : Arrivée des participants :

#### Les matinées :

- ✚ Lundi 13 Mars : Démarrage des cours de 09H00 À 12H30 ;
- ✚ Mardi 14 Mars : De 09h00 à 12H30 ;
- ✚ Mercredi 15 Mars : De 09h00 à 12H30 ;
- ✚ Jeudi 16 Mars : De 09h00 à 12h30 ;
- ✚ Vendredi 17 Mars : De 09h00 à 12h30 ;

### Repas de midi : Chaque Jour de 12H30 à 14H.

#### Les Après-Midi :

- ✚ Lundi 13 Mars : De 14h à 16h30
- ✚ Mardi 14 Mars : De 14h à 16h30;
- ✚ Mercredi 15 Mars : De 14h à 16h30;
- ✚ Jeudi 16 Mars : De 14h à 16h30;
- ✚ Vendredi 17 Mars : De 14h à 16h30;

### **Clôture de la Formation : 18 Mars**

### Sur le plan Logistique :

Le Comité Directeur informe des présidents des Associations Sportives que :

- ✚ Les membres candidats qui seront retenus par la commission, seront hébergés **en pension complète** à « **Atlantica Parc** » d'Imiouadar (voir images ci-dessous) ;



- ✚ **Les repas complets de midi**, pendant toute la durée du stage, seront servis sur site du stage, assurés par le restaurant « **Atlantica Hôtel Parc** » d'Imiouaddar.
- ✚ Toutes les mesures ont été prises pour un bon déroulement du programme, pendant toute la durée du stage.

Le département technique National porte à votre connaissance qu'il serait possible d'organiser une session de Surf, le samedi matin selon le déroulé du programme de la formation. A cet effet, il est demandé aux candidats retenus d'être munis de leurs Combinaisons, Planches de Surf ou Bodyboards et des Palmes qui serviront pour les tests de natation.

### Sur le plan médical :

Le Comité Directeur informe des présidents des Associations Sportives que des consultations médicales sont prévues pour tous les candidats retenus au stage, et seront dispensées à « **Atlantica Hôtel Parc** », par le médecin de sport de la Fédération Royale **DR Mehdi EL OUAAI**, qui établira et tiendra, à l'occasion, un « **livret médical** » pour chaque candidat retenu.

Après la formation théorique, les participants doivent passer un stage au sein d'une entité sportive ( association, club ou société de surf) et justifier de 70 heures de pratique avant de pouvoir passer l'examen finale, qui leur permettra d'acquérir leurs diplômes.

Je vous prie de croire, à mon estime et ma parfaite considération.

Signé : Le Directeur Technique National

Mohammed KHILAJI

